



Que se passe-t-il à

Feigères?

Elections législatives

Juin 2012 - N° 06

1^{er} tour : 10 juin 2012

Inscrits : 970, Votants : 595, Participation : 61,34 %, Blancs, nuls : 4, Exprimés : 591

Catherine Walthert Sellose (EELV), 44 voix; Anne Bardoux (FN) 53 voix; Jean-Luc Passaro (Le Trèfle Ecologiste) 5 voix; Virginie Duby-Muller (UMP) 187 voix; Claude Deffaugt (DVD) 34 voix; Antoine Vielliard (Centriste) 101 voix; Daniel Richard (Front de Gauche) 11 voix; Catherine Derrien (Lutte Ouvrière) 1 voix; Guillaume Mathelier (PS) 148 voix; Maurice Megevand (sans étiquette) 7 voix; Christian Curdy (Mouvement Ecologiste Indépendant) 0 voix.

FEIGERES		CANTON		4 ^{ème} CIRCONSCRIPTION	
Duby-Muller	31,64 %	Duby-Muller	31,73 %	Duby-Muller (UMP)	31,39 %
Mathelier	25,04 %	Mathelier	23,66 %	Mathelier (PS)	28,63 %
Vielliard	17,09 %	Vielliard	17,58 %	Bardoux (FN)	14,09 %
Bardoux	8,97 %	Bardoux	10,83 %	Vielliard (CPF)	8,81 %
Walthert Sellose	7,44 %	Deffaugt	5,62 %	Deffaugt (DVD)	6,31 %

A Feigères, pour cette élection, nous avons 100 électeurs inscrits de plus qu'en 2007. La participation pour ce premier tour est de 61,34 %; en 2007, elle était à 58,28%. M. Birraux, UMP, avait alors obtenu à Feigères 52,01 % des voix et était élu au 1^{er} tour avec 53,64 %. La candidate UMP comme le candidat du PS devront s'affronter dans un 2^{ème} tour. Notre 4^{ème} circonscription n'est pas la même qu'en 2007. Si les cantons d'Annemasse Nord et Sud et de St-Julien sont toujours présents, les cantons de la Roche et de Reignier ont disparu au profit de ceux de Frangy et Seyssel, deux cantons plus ruraux que les deux précédents. La sociologie de l'électorat est quelque peu différente.

2^{ème} tour : 17 juin 2012

Inscrits : 970, Votants : 549, Participation : 56,60 %, Blancs, nuls : 12, Exprimés : 537

Virgine Duby-Muller (UMP) 301 voix; Guillaume Mathelier (PS) 236 voix.

FEIGERES		CANTON		4 ^{ème} CIRCONSCRIPTION	
Duby-Muller	56,05 %	Duby-Muller	58,94 %	Duby-Muller	55,50 %
Mathelier	43,95 %	Mathelier	41,06 %	Mathelier	44,50 %

Madame Virgine Duby-Muller reprend la succession de Monsieur Birraux. A Feigères, la participation est plus faible qu'au premier tour de 5,29 %. Bon nombre d'abstentionnistes du premier tour sont venus conforter le candidat PS qui fait plus que l'addition des voix EELV et du Front de Gauche du premier tour. En revanche, la candidate UMP n'a pas fait le plein de voix du CPF et du DVD. On peut penser que les électeurs du FN en majorité ne sont pas venus voter.

Mairie de FEIGERES

152, chemin
des Poses du Bois
BP 30612

74166 Feigères
Cedex

Tél : 04 50 49 24 60
Fax : 04 50 49 13 10

Mail :
mairie@feigeres74.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi
8h15 à 12h

Mardi
17h à 19h

Mercredi
10h à 12h

Vendredi
15h à 17h

Conseil municipal - séance du 14 juin 2012

Tirage au sort des Invités du Conseil

Madame le Maire-adjoint remercie Jean-François Bordarias et Henri Dubosson, qui assistent à la séance.

Rapport d'activité Véolia

Le Conseil Municipal entend à l'unanimité le rapport annuel 2011 et précise que ce dernier est à disposition du public en mairie.

Définition des modalités de concertation pour la majoration de 30 % des droits à construire

Cf. article page 3

Autorisation de lancer la consultation pour les travaux de voirie Chemin de la Source, Chemin de la Côte et Route de Saint-Julien

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises pour les travaux de voirie Chemin de la Source, Chemin de la Côte et Route de Saint-Julien, estimés à 217 440.50 € HT.

Choix d'un véhicule pour les services techniques

Comme il faut remplacer le véhicule utilitaire des services techniques (qui date de 1995) une consultation des concessionnaires a été réalisée. Après analyse des offres reçues, le Conseil décide de retenir l'offre de Peugeot pour un montant de 26 353.10 € TTC (véhicule + aménagements intérieurs).

Organisation de la Fête des Jeunes

Cyprien Côme, président de Néosphère, vient présenter le projet de Fête des Jeunes, qui aura lieu le 22 septembre prochain. Au programme : jongleurs, conteurs, atelier de tags, tournois sportifs, stand de prévention contre les addictions, débat sur le logement des jeunes dans la région, concerts.

Recrutement aux services techniques

Monsieur le Maire explique que les services techniques connaissent une surcharge temporaire d'activité. Pour y faire face efficacement, et pour offrir un service de qualité aux administrés, le Conseil décide de recruter un agent pour une période d'une année, soit du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013.

Création d'un 2^{ème} bureau de vote

Comme la Commune comptera bientôt 1 000 électeurs, la Commission Administration propose que soient créés deux bureaux de vote, qui seraient installés

dans la salle polyvalente. Le Conseil ne peut émettre qu'un souhait, puisque la création des bureaux de vote est du ressort du Préfet. Cette mesure serait applicable à compter de 2013.

Tarifs cantine

Monsieur le Maire et la Commission Scolaire ont rencontré les représentants des parents d'élèves le 13 juin pour dresser un bilan de la cantine et de la garderie. En conséquence, Monsieur le Maire propose que soient modifiés les tarifs de la cantine de la façon suivante (soit + 0.20 € par tranche) :

Quotient Familial

QF ≤ 500	2.90 €
500 < QF > 700	3.40 €
701 < QF > 1 000	4.10 €
1001 < QF > 1 300	5.00 €
1 301 < QF > 1 600	6.00 €
1 601 < QF > 1 900	6.70 €
QF > 1 901	7.20 €

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la nouvelle grille tarifaire pour la cantine, et précise que ces dispositions s'appliqueront dès la rentrée 2012.

Dénomination d'une voie

Une nouvelle voie sera bientôt créée dans le cadre de la construction d'un lotissement à Malchamp, il faut trouver un nom à cette voirie. Sur proposition des anciens propriétaires, le Conseil décide de la dénommer « Allée du Parc ».

Avenant lot 8 Enrobés travaux de réhabilitation de l'église et de ses abords

Monsieur le Maire présente au Conseil le devis de l'entreprise Colas pour des travaux complémentaires dans le cadre de la réhabilitation de l'église et de ses abords. Le marché initial s'élève à 113 913.60 € HT, les travaux complémentaires à 14 240.30 € HT, mais des travaux ont été retirés du marché initial, pour un montant de 14 744.94 € HT. En conséquence, le présent avenant s'élève à - 504.64 € HT. Le Conseil accepte à l'unanimité cet avenant.

Urbanisme

Les demandes suivantes ont été déposées en Mairie :

► Déclarations préalables

Salem Besson, garage, Malchamp

Fanny Muller, création d'une fenêtre et de 4 vélux, à l'Agnellu,

Commune de Feigères, réfection du lavoir, Chef-lieu,

Jean-François Dupont, atelier, Chez Jolliet,

Jérôme Talon, abri de jardin et mur, Chef-lieu.

► Permis de construire

Marcio Costa, maison individuelle, Chez Jolliet

Compte-rendu des commissions

► Communication

Le bulletin spécial sera distribué fin juin.

Pour le site, le travail sur le contenu des pages se poursuit.

► Développement durable

Suite au nettoyage de la Côte Mulet, il faudrait poser rapidement des barrières pour empêcher une nouvelle décharge sauvage.

► Associations

Le tournoi de tennis organisé le 3 juin a été écourté à cause de la pluie. Le Grand Prix cycliste de Feigères a quant à lui évité le mauvais temps. Le théâtre des enfants a connu un franc succès : 160 entrées sur les deux représentations. Le Comité des Fêtes a trouvé 4 bénévoles de plus pour la fête du 7 juillet.

► Informatique

L'association Aux fils d'or et d'argent aimerait avoir un accès à Internet. L'installation d'un système Wifi est en cours de réflexion.

24 nouvelles unités centrales d'occasion seront bientôt installées à l'école.

► Bâtiments

Malgré des difficultés, les travaux de construction de l'atelier se poursuivent.

Questions diverses

Distribution du bulletin : plusieurs personnes ont appelé en Mairie pour se plaindre de la distribution tardive du bulletin. Il est rappelé à tous que le secrétariat fait le nécessaire pour préparer le bulletin suffisamment en amont des manifestations organisées sur la Commune. Il est demandé aux conseillers d'effectuer la distribution dès réception des bulletins. De même, en cas d'absence, il revient à chacun de trouver un remplaçant pour effectuer sa distribution.

Avis et Réglementation

Restriction de circulation

Dans le cadre de la manifestation « Feigères en Fête », par arrêté municipal, certaines voies communales seront interdites à toute circulation, ou feront l'objet de sérieuses restrictions, **les samedi 7 et dimanche 8 juillet**.

Sont concernés :

- ▶ la Route de Malchamp : interdite à toute circulation entre le n° 19 et l'intersection avec l'Allée de Brétigny,
- ▶ le Chemin des Poses du Bois : interdit à la circulation sauf pour les riverains.

D'autres voies pourront faire l'objet de restrictions momentanées lors du passage de la course à pieds « La Feigéroise » le samedi 7 juillet. D'avance à tous, merci, pour votre compréhension, pour que cette journée soit une pleine réussite.

Le Comité de Jumelage : Journée du citoyen à Mössingen

Inscriptions pour un voyage à Mössingen organisé les 19, 20, 21 octobre 2012

- ▶ départ de Saint-Julien le vendredi 19 octobre aux environs de 13h,
- ▶ hébergement dans les familles de Mössingen, visites locales,
- ▶ retour à Saint-Julien le dimanche 21 aux environs de 20h.

Ce voyage s'adresse spécialement aux personnes qui ne sont jamais allées à Mössingen. Le Comité de Jumelage de Mössingen fait en sorte de trouver un hébergement dans des familles où, au moins, une personne parle français. Inscriptions à faire parvenir avant fin juillet 2012 par mail eduffau@cc-genevois.fr ou par téléphone 04.50.95.91.44 ou sur le site du Comité de Jumelage adresse : <http://www.jumelage-genevois-moessingen.fr/>

Rappel : Cantine et garderie : pré-inscriptions et inscriptions rentrée scolaire 2012/2013

1/ Les pré-inscriptions à la cantine et à la garderie

Elles auront lieu du 1^{er} juin au 15 juillet 2012, à la mairie, par envoi de mail, par téléphone, par courrier. Elles ont pour but de connaître les effectifs et de savoir si la capacité d'accueil est suffisante.

2/ Les inscriptions à la cantine et à la garderie

Elles auront lieu du 15 août au 1^{er} septembre 2012, à la mairie.

Un dossier est à retirer en mairie et à retourner au plus tard le 1^{er} septembre. Vous pourrez le télécharger sur le site de la mairie.

ATTENTION :

**Les enfants pré-inscrits ne sont pas inscrits d'office.
L'inscription ne sera définitive qu'à réception
du dossier au secrétariat de mairie.**

Etat-civil

Naissance

- ▶ Adame Navarro, le 8 juin, au foyer de Myriam et Joffrey Navarro.

Nos félicitations aux parents !

Majoration de 30 % des droits à construire

La loi n° 2012-376 du 20 mars 2012 permet de majorer de 30 % les droits à construire afin de permettre l'agrandissement ou la construction de bâtiments à usage d'habitations dans les communes dotées d'un PLU ou d'un POS.

Les droits à construire correspondent au nombre de mètres carré constructibles pour un terrain donné. Ils résultent des règles de gabarit, de hauteur, d'emprise au sol ou de coefficient d'occupation des sols fixées par le Plan Local d'Urbanisme.

Une telle majoration n'exempte en aucun cas du respect des autres règles d'urbanisme relatives aux conditions ou utilisations du sol (desserte par les voies, superficie minimale des terrains, implantation par rapport aux voies et limites séparatives, stationnement, etc.).

Conformément à cette loi, le Maire doit mettre à disposition du public une note d'information présentant les conséquences de l'application de cette loi. Le public peut ainsi formuler ses observations à compter de la mise à disposition de cette note.

Les modalités de la consultation du public et du recueil des avis ont été formulées par le Conseil municipal lors de sa séance du 14 juin 2012.

Ainsi, il est prévu que la note d'information soit mise à disposition du public **du 9 juillet au 31 août**, aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de mairie, et sur le site Internet www.feigeres74.fr. Tout le monde pourra en prendre connaissance et laisser ses observations dans un registre ouvert à cet effet.

La synthèse des observations recueillies sera présentée lors de la séance du Conseil municipal de septembre (document également consultable en Mairie), afin que les élus se prononcent pour ou contre l'application de cette réforme.

Pôle emploi de Saint-Julien-en-Genevois

Complément à notre article de mai 2012

▶ Rappel de l'adresse :

26 avenue de Genève
Immeuble le Galien B
74160 Saint Julien en Genevois

▶ Contacts :

Tél : +33 (0)4 50 84 89 59
Fax : +33 (0)4 50 74 57 36
Mail : prostjulien.74044@pole-emploi.fr

Informations générales et associatives

Feigères en fête,

vous donne rendez vous le samedi 7 juillet, et vous propose

- ▶ de 9h à 11h : la Feigéroise qui réunira les amateurs de course à pieds et de marche nordique, âgés de 3 ans à 90 ans, pour un parcours de 880 mètres à 9 600 mètres,
- ▶ à midi : petite restauration sur place, devant la salle polyvalente,
- ▶ l'après-midi : jeux inter-hameaux, tournoi de foot,
- ▶ à 17h : de la musique, avec les débutants jusqu'à 18h, puis succession de groupes divers jusque tard dans la nuit,
- ▶ dès 19h30 : repas, au menu : salade composée, jambon grillé avec sa sauce madère aux champignons frais, frites, dessert,
- ▶ de nuit : feux d'artifice offerts par la commune.

Toute la journée, une animation autour des jeux gonflables aura lieu avec bien entendu de la musique.

Nous souhaitons à tous une journée conviviale et pleine de rires

Renseignements auprès du Comité des Fêtes, 04 50 49 12 82

Exposition « D'OU JE VIENS »

Notre commune compte plus de 20 nationalités, c'est une occasion d'échanges et de rencontres.

Sur ce thème, la bibliothèque de Feigères, associée aux bibliothèques du réseau « Du Salève au Vuache » souhaite organiser, fin septembre, une exposition intitulée « d'où je viens ».

Nous voudrions faire connaître vos différents pays d'origine et leurs particularités à travers des documents (cartes, livres) ou objets divers typiques. Si vous venez d'un autre département, nous sommes aussi intéressées.

Vous souhaitez participer à notre exposition, nous vous donnons rendez-vous à la bibliothèque (aux heures d'ouvertures) ou par téléphone auprès des bénévoles :

Andrée Bénicchio : 04 50 49 00 37

Christiane Costes : 04 50 49 39 81

Catherine Damiani : 04 50 04 54 81

Odile Vuagnat : 04 50 35 42 63

Yvette Bostdeché : 04 50 49 26 53

Laurence Mermoud : 04 50 04 44 45

Le vide-grenier

Le Sou des Ecoles organise le dimanche 30 septembre 2012, le vide-grenier de Feigères. Alors, à vos placards, greniers, tiroirs ... Ne jetez plus, vendez ! Ce qui ne vous intéresse plus peut convenir à d'autres ! Ou bien, venez-voir ! *Pour vous informer ou vous inscrire, contactez le 06 31 85 22 78 avant le 21 septembre 2012.*

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h15 à 17h - Mardi : 16h30 à 18h

Jeudi : 17h30 à 19h - Samedi : 11h à 12h30

Nettoyage et élagage du chemin dit de la Côte-Mulet

La journée de nettoyage de la commune a été organisée, cette année, conjointement par la mairie et l'APEF. Elle consistait d'une part à nettoyer les ordures déposées sur et aux abords du chemin de la Côte-Mulet et d'autre part à frayer ce chemin par endroits envahi par des arbres et des buissons.

Ce 28 avril, par une belle journée, une trentaine de participants dont quelques enfants, enthousiastes, munis de sécateurs, scies, de gants ont œuvré en 2 équipes pour débroussailler, élaguer et ramasser les ordures. Quelques personnes connaissaient très bien ce chemin, et les autres le découvraient.

Ce chemin très ancien figure déjà sur la carte sarde de 1730; le tronçon à restaurer est long d'environ un kilomètre. Il relie Saint-Julien (de la rue des Vieux-Moulins qui passe sous la route 1206) à Feigères près de la passerelle de l'autoroute A40; il s'enfonce dans la forêt, suit une arête morainique bordée d'un côté par la Folle de l'autre par le ruisseau de la Côte-Mulet. Depuis la construction de l'A40, il avait été très délaissé. Ayant 3 entrées carrossables, il a servi au fil des ans de décharges sauvages.

Une équipe de nettoyeurs et de bûcherons s'est mise à l'ouvrage depuis l'entrée près de l'autoroute, l'autre à partir du milieu. En une matinée, ce tronçon a été nettoyé, élagué, désencombré de ses obstacles. Que n'y a-t-on pas trouvé ? Bâches, plastic, motos calcinées ou non, tôles de carrosserie, tondeuses, moteurs, aspirateur, jouets, vêtements, mobiliers, bouteilles, caddies, literie, quarante pneus, fils de fer barbelé, cuisinières, tout a été rassemblé, trié, emmené sur des remorques puis chargé sur un camion qui a déposé le tout à la déchetterie à plusieurs reprises. Ce travail a pu être mené à bien grâce aux deux employés municipaux de Saint-Julien et leur camion, grâce à Jean-Baptiste Courtiol qui, tout en supervisant l'organisation, a sacrément mis la main à la pâte.

A midi, un casse-croûte très original et délicieux, offert par la mairie, a été servi par Sylvie Carreno; ce fut une réunion très animée et très joyeuse. L'après-midi, quelques équipes ont encore affiné le travail.

Maintenant, allez découvrir ce chemin ! La partie du bas, sur le territoire de Saint-Julien et qui était repoussante, se laisse découvrir sans vous gêner et vous admirerez la sauvagerie du chemin jusqu'à l'autoroute A40; de là, prenez la passerelle qui l'enjambe, remontez vers Chez Jolliet, puis continuez le chemin dans les prés jusqu'à Feigères. A l'année prochaine, pour de nouvelles aventures !

L'Apef